

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Météo-France

Décision n° 12-262 du 12 juin 2012 fixant au titre de l'année 2012 la composition du jury de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieur(e)s stagiaires des travaux de la météorologie

NOR : DEVD1221964S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieur(e)s des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 1^{er} avril 1976 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieur(e)s des travaux de la météorologie ;

Vu la décision n° 12-070 du 6 février 2012 autorisant au titre de l'année 2012 l'ouverture d'un examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs stagiaires des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen professionnel pour le recrutement des ingénieur(e)s des travaux de la météorologie au titre de l'année 2012, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président

M. Jean-Pierre CHALON, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Vice-président

M. Dominique LAPEYRE de CHAVARDES, agent contractuel 84-16.

Membres

Mme Annick AUFRAY, ingénieure des travaux de la météorologie.

Mme Maryvonne KERDONCUFF, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie.

Mme Valérie MILON, ingénieure des travaux de la météorologie.

Mme Corinne RAMBALDELLI, ingénieure des travaux de la météorologie, chef d'unité technique.

M. Bruno PIGUET, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

M. Patrick SIMON, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 12 juin 2012.

Pour le président-directeur général
et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
Y. FERRY-DELÉTANG